

TOUT SAVOIR sur l'apprentissage



Maintenance des Véhicules de Transport Routier

III Quelles formations aux CFA de la Chambre de Métiers des Côtes d'Armor ?

Nom de la formation	Origine scolaire	Site de formation	Niveau de diplôme
CAP Maintenance des Véhicules Option Véhicules de Transport Routier - 2 ans 2 semaines entreprise / 1 semaine CFA 13 semaines de formation au CFA/an	<ul style="list-style-type: none">• Dima• 3^e• 2^{de}• en 1 an pour les titulaires d'un diplôme de même secteur professionnel	Dinan	5
Bac pro Maintenance des Véhicules Option Véhicules de Transport Routier - 3 ans Seconde : 2 semaines entreprise / 1 semaine CFA 14 semaines de formation au CFA/an Première et Terminale : 2 semaines entreprise / 2 semaines CFA 20 semaines de formation au CFA/an	<ul style="list-style-type: none">• Dima• 3^e• 2^{de}• en 2 ans pour les titulaires d'un CAP de même secteur professionnel• en 1 an pour les titulaires d'un Bac pro de même secteur professionnel	Dinan	4
BTS Maintenance des Véhicules Option Véhicules de Transport Routier - 2 ans 2 semaines entreprise / 2 semaines CFA 20 semaines de formation au CFA/an	<ul style="list-style-type: none">• Bac pro Maintenance des véhicules option VTR, VP• BAC STI	Dinan	3
Licence Pro Organisation et Management des Services de l'Automobile (OMSA) Option Systèmes Pluri-techniques - 1 an 19 semaines de cours au CFA	<ul style="list-style-type: none">• BTS Maintenance des véhicules• BTS Après-Vente Automobile	Ploufragan	2

III Quelles sont les conditions pour entrer en apprentissage ?

Avoir entre 16 et 30 ans inclus

- Au lendemain des 15 ans sous réserve que la classe de 3^e ait été effectuée en totalité.
- A partir de 16 ans et jusqu'à la veille des 31 ans. Plus de 31 ans, nous consulter.
- Vous aurez 15 ans entre le 1er septembre et le 31 décembre, nous consulter.

Trouver un maître d'apprentissage

- Par des candidatures spontanées auprès des entreprises, en effectuant des stages découverte, en consultant les offres sur le site de Bretagne Alternance (www.bretagne-alternance.com) et en y déposant son CV...
- En contactant le CFA du Campus de Dinan au 02 96 76 27 49, qui peut vous mettre en relation avec une entreprise.

Candidater au CFA

- Télécharger la fiche de candidature sur le site www.cfa-cotesdarmor.fr ou la retirer au CFA.
- La compléter avec le futur employeur et la transmettre au CFA. Cette fiche permet de pré-inscrire le jeune dans l'une de nos sections. Les fiches de candidature sont traitées par ordre d'arrivée, en fonction des places disponibles.

Demander un contrat d'apprentissage

C'est à l'employeur de faire la demande du contrat à partir du mois de mai auprès du service Apprentissage de la Chambre Consulaire dont il dépend (CCI ou Chambre de Métiers).

! Lorsque le contrat d'apprentissage est signé et renvoyé au CFA, l'inscription est définitive et officielle.

TOUT SAVOIR sur l'apprentissage



III Signature du contrat

Le contrat d'apprentissage peut être signé entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre.

III Période d'essai

Période d'une durée de 45 jours consécutifs ou non en entreprise, durant laquelle le contrat peut être rompu par l'une ou l'autre des parties. Au-delà, la rupture du contrat ne sera possible qu'après l'accord des deux parties: l'employeur et l'apprenti-e (ainsi que les représentants légaux pour les mineurs).

III Congés

Le contrat d'apprentissage donne droit à 5 semaines de congés payés par année complète travaillée.

III Quelle rémunération pour un contrat d'apprentissage ?

CAP, Bac pro, BTS, Licence	Moins de 18 ans*	18-20 ans*	21 ans et plus**
1 ^{re} année	25 % du Smic	41 % du Smic	53 % du Smic
2 ^e année	37 % du Smic	49 % du Smic	61 % du Smic
3 ^e année	53 % du Smic	65 % du Smic	78 % du Smic

* Salaire minimum sous réserve de dispositions conventionnelles plus favorables.

** % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est supérieur au SMIC.

III Quelles aides pour les entreprises ?

Toutes les informations sur le site www.bretagne.bzh ou www.apprentissage.gouv.fr

III Quelles aides pour les apprentis ?

Elles sont versées par la Région Bretagne

- **Aide au Premier équipement professionnel** CAP/Bac pro: 100 €
- **Aide Argoat 2018** (Hébergement, Restauration et Transport)

	Moins de 18 ans	18-20 ans	21 ans et plus
Niveau 2: Licence	800 €	450 €	400 €
Niveau 3: BTS			
Niveau 4: Bac pro			
Niveau 5: CAP			

Espace Info Métiers
Campus de Dinan
La Croix Fresche Blanc - BP 43155
22103 Dinan Cedex
Tél. : 02 96 76 27 49
cercap@cma22.fr
cfa-cotesdarmor.fr

